

# **Transfert vers le ministère de l'Intérieur**

**10 septembre 2012**

Le 10 septembre, la DRH du MEDDE, accompagnée du DRH de l'Intérieur, a organisé une réunion d'information sur le transfert de la DSCR et de l'Éducation Routière au ministère de l'intérieur.

La CFDT était présente ! A l'issue de cette réunion, sans document préparatoire ni document remis en séance, nous sommes ressortis avec encore plus d'incertitude qu'en y entrant.

Une seule certitude, les IPCSR, DPCSR et personnels de la DSCR seront transférés totalement vers le ministère de l'intérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il semble que les contractuels ex-SNEPC ne soient pas concernés par ce transfert, car leur gestion délicate serait plus simple au MEDDE.

Sous quelles conditions aura lieu ce transfert ? On ne sait pas... des groupes de travail, internes entre le MEDDE/MTL et l'Intérieur, sans les organisations syndicales, sont actuellement mis en place.

L'histoire nous donne malheureusement encore raison ! En mai 2012, nous souhaitions une intégration dans le NES B en même temps que les autres corps de catégorie B du ministère (voir p. 3 du document en lien) :

[http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc12/CTM\\_10-05-12.pdf](http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/medad/doc12/CTM_10-05-12.pdf)

Certains syndicats d'IPCSR ont négocié une grille au rabais, applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2012, et une intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Force est de constater que la grille à demi-tarif n'est toujours pas là, et que le NES B pour les IPCSR est reporté aux calendes grecques ! La DRH annonce un calendrier de renégociation en liaison avec la DRH de l'Intérieur !

Nous sommes très inquiets quand les deux DRH répondent de façon récurrente : « chaque fois que c'est possible, nous ferons... ». Quand on connaît les marges de manœuvre réduites des ministères...

Nous en avons profité pour prendre contact avec M. ALLONCLE, DRH du ministère de l'Intérieur, et lui avons demandé audience.

Les prochaines réunions sont prévues les 11, 12 et 18 septembre 2012. A suivre...

## **PLUS DE MOYENS POUR LES INSPECTEURS DU PERMIS DE CONDUIRE ...**

